

M

Vivre à Mouthiers-sur-Boëme

N° 166
Février 1998

BULLETIN
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Parlons-en	p 3
Intercommunalité	p 3
Rencontre	p 4
Centre Social Infos	p 5
Vie Associative	p 6
SCM Football	p 7
Agenda	p 8
Mots Croisés	p 8

Mise en page et conception :
J. Roos

Centre Social Charente Boëme Charraud

Impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280



Quand la Boëme s'évade... (Photo Alain PORTE)

Nous sommes maintenant bien installés dans l'année 1998 et nous espérons que les deux principaux projets prévus pour cet exercice puissent être réalisés dans les meilleures conditions.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX A LA CHAUVETERIE

Le maître d'œuvre de cette opération est l'office public d'H.L.M. départementaux et pour avoir déjà réalisé avec eux le foyer de personnes âgées et les logements situés à proximité, nous ne sommes pas inquiets sur la qualité de ces futures constructions.

Ces nouveaux logements vont être bienvenus sur notre commune et vont permettre de pouvoir répondre plus largement aux nombreuses demandes de location aujourd'hui insatisfaites.

AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE MAIRIE

Le projet est entre les mains de notre architecte et nous devons rencontrer celui-ci dans les prochains jours pour étudier l'esquisse préalable à la demande de permis de construire. Après avoir mis l'accent les années précédentes sur toutes les autres structures communales, il devenait urgent de prévoir une amélioration de "La Maison de la République."

Les locaux actuels sont en effet très vétustes et pas très fonctionnels.

Vous savez certainement tous que la nouvelle mairie sera installée place du Champ de Foire, situation idéale en centre bourg avec possibilité de stationnement.

Nous souhaitons que l'année prochaine à la même époque, nous puissions nous adresser à vous depuis les nouveaux locaux.

En dehors des deux projets ci-dessus, d'autres investissements sont bien évidemment prévus pour l'année 1998, et nous vous parlerons plus en détail de ceux-ci lorsque l'équipe d'élus aura voté le budget de l'exercice.

Cécile FORGERON

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 15 janvier 1998

I. ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal accepte et vote le Compte Administratif 96 du service d'Assainissement qui fait ressortir un excédent global de clôture de 358 226,30 F.

II. COLLECTE DE TEXTILES. PARALYSES DE FRANCE

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'Association des Paralysés de France concernant l'installation d'un conteneur permanent sur la Commune pour la collecte de textiles. Le Conseil Municipal propose d'installer ce conteneur à l'intérieur de la déchetterie sous réserve de l'accord du SIROMPEGA.

III. EXTINCTEURS

Le Conseil Municipal accepte le devis VIP pour le remplacement des extincteurs réformés (extincteurs de plus de 20 ans).

IV. MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Le Conseil Municipal doit proposer à Monsieur le Préfet, avant le 31 janvier, une liste de familles nombreuses de la Commune, pour l'attribution de la médaille de la famille française.



Bonne retraite Jeanne CHIRON ! (Photo Alain PORTE)



Repas des Aînés avec le Conseil Municipal (Photo Alain PORTE)

V. INVENTAIRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal désigne comme suit la Commission Communale chargée :

- de procéder à l'inventaire des principaux équipements, commerces et services destinés aux particuliers,
- de mesurer l'attraction exercée par la commune
- de compléter la documentation existante sur le cadre de vie et la capacité d'accueil de la Commune.

Mmes Manant, Discour, Forgeron, Porte et Barbot, MM Révéreault et Porte.

VI. ENQUETE PUBLIQUE DE VOIRIE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport du Commissaire enquêteur suite à l'enquête de voirie qui s'est déroulée en mairie sur :

- le classement de chemins en voies communales.
- l'achat, la vente, l'élargissement, le déplacement de chemins ruraux.

Aucune observation n'ayant été formulée sur le projet de classement, le dossier est accepté par le Conseil Municipal.

Trois observations ont été formulées pour l'autre partie de l'enquête, sur le

dossier "chemin des Groies", le dossier "chemin de la Croix Ronde" et le dossier "chemin du Taillandier".

Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. Cardinault pour le chemin des Groies, décide que le chemin de la Croix Ronde sera ramené à 8 m et non 10 m et que le chemin du Taillandier sera élargi comme prévu.

Le Conseil Municipal décide en outre de fixer à 5 F le m² le prix de vente et d'achat des terrains concernés. Les frais de notaire seront à la charge des demandeurs respectifs.

VII. FUTURE MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte les honoraires proposés par M. BILHOU qui devra présenter une première esquisse avant le 31 janvier 98.

En ce qui concerne le chauffage, il sera installé une chaudière commune pour la mairie et le Foyer des Personnes Agées.

VIII. PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Madame Raymonde Vallat est désignée comme déléguée de la Commune auprès du "Pays d'Art et d'Histoire de l'Angoumois", en remplacement de Monsieur Jean Révéreault.

INFORMATION AUX PERSONNES POSSESSANT AU MOINS 1 MOUTON OU AU MOINS 1 CHEVRE

IDENTIFICATION DES OVINS

La tenue à jour d'un registre annuel et l'identification des animaux sont maintenant obligatoires pour tout détenteur d'au moins un ovin.

Les éleveurs peuvent être contrôlés à tout moment sur la base du registre des ovins. Ils peuvent perdre la prime compensatrice si ce registre n'est pas tenu à jour ou si leurs animaux ne sont pas identifiés. De même, prochainement aucun animal ne pourra voyager ou entrer en abattoir s'il n'a pas ses repères officiels.

Les éleveurs qui n'ont pas encore envoyé leur commande doivent le faire rapidement auprès de Mme Jocelyne LATUS, Chambre d'Agriculture, Maison des Eleveurs 16500 CONFOLENS - 05 45 84 09 28 (le matin seulement).

PRIME COMPENSATRICE OVINE

Tout propriétaire de 10 brebis et plus, s'il cotise à la MSA, à titre principal ou à titre de solidarité, a droit à la Prime Compensatrice Ovine (PCO). Elle était l'an dernier de 111,51 F par animal (155,41 F en zone défavorisée).

Pour recevoir cette prime vous devez remplir un dossier avant le 31 janvier 1998 (dossier à demander en mairie), identifier vos animaux, tenir à jour votre registre des ovins.

RENSEIGNEMENTS :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :
Cité Administrative 16017 ANGOULEME CEDEX
M. Jean-Louis LAFON - 05 45 20 53 13
Mme HUVE - 05 45 20 53 18

IDENTIFICATION DES CAPRINS

Les possesseurs de caprins qui n'ont pas encore effectué les demandes nécessaires sont priés de prendre contact rapidement avec TED 16 La Tourette 16400 LA COURONNE - 05 45 61 03 06.

GROS PLAN

L'inventaire communal

Recenser les principaux équipements, les commerces et les services aux particuliers, mesurer l'attraction exercée par les communes dotées de certains de ces équipements, tels sont les principaux objectifs de cette enquête statistique qui aura lieu au cours du premier trimestre de cette année. Celle-ci sera conduite par les techniciens de l'INSEE* et du Ministère de l'Agriculture en liaison avec les ministères de l'économie et de l'industrie. Pour nourrir cette enquête, chaque commune va constituer une commission composée d'élus, de personnels municipaux, et de toute personne ayant une bonne connaissance des habitudes de la population en matière de commerce et de services. Cette commission répondra à un questionnaire qui sera, ensuite, exploité par un statisticien. Une fois l'enquête réalisée, les résultats seront mis à disposition des communes, leur permettant ainsi de mieux se situer dans leur environnement. Le bulletin municipal se fera l'écho de ces travaux dès leur publication. ■

* Institut National de la Statistique et des Études Économiques



Photo Alain PORTE
L'équipe du bulletin :
B. GERVAIS, J. REVEREAULT, J-Y LE TURDU et L-P CARRIER.

PARLONS-EN...

Malgré sa couleur, le bulletin de janvier n'aura pas le maillot jaune. Arrivé dans les boîtes aux lettres à la moitié du mois, il a été retardé à l'imprimerie, par l'absence pour maladie d'une partie du personnel, et par l'afflux de travaux liés aux cartes de voeux de la nouvelle année. Ce qui nous a conduits à souhaiter une bonne santé pour le reste de l'année aux collaborateurs de notre fournisseur. Dans la foulée, nous formulons un autre voeu : que les monastériens soient moins timides et fassent connaître leurs avis, leurs questions, leurs remarques, sur la vie communale dans la rubrique "courrier des lecteurs". A vos plumes, à vos claviers. ■

L'Association ANGOULÈME, PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Avec 36 autres communes du Pays de l'Angoumois, Moutiers s'est engagée à valoriser son patrimoine et participer ainsi au développement local. En se regroupant sous forme d'association loi 1901, les communes participent à l'animation touristique locale et contribuent à l'entretien de richesses collectives qu'il nous faut conserver pour les générations futures. Comme le sérieux de l'engagement des communes n'exclut pas le souci de rendre ces activités agréables et conviviales, des animations sont nées, associant la découverte du patrimoine monumental et des paysages, à la dégustation de spécialités gastronomiques locales. Ces visites épiciennes ont d'ailleurs rencontré un succès énorme (cent personnes à Moutiers le 7 août dernier - pour quarante prévues). Elles attestent de l'intérêt croissant des charentais pour leur cadre de vie. Elles confirment l'importance de professionnaliser l'action locale en matière de patrimoine. C'est pourquoi L'Association ANGOULÈME, Pays D'Art et d'Histoire emploie des personnels spécialisés dans l'action culturelle, la recherche scientifique, l'animation et la pédagogie afin d'offrir des réponses aux besoins des communes en matière de développement local et d'animation. La présence de guides conférenciers diplômés, la formation d'agents d'accueil (sur les sites) et d'ambassadeurs du patrimoine, contribuent à l'information du public et au développement de sa curiosité à l'égard des sites historiques, de l'architecture et des paysages du Pays de l'Angoumois. Ce travail intercommunal confirme donc l'existence d'un pays qui regroupe des communes de la première et de la deuxième couronne d'Angoulême. En agissant ainsi, les élus de ces communes prennent l'habitude d'une réflexion en commun sur l'avenir d'un territoire aujourd'hui marqué par différents regroupements : district d'Angoulême, communautés de communes Charente-Boëme-Charraud, d'entre Touvre et Charente, de la vallée de l'Echelle, de Châteauneuf... En valorisant les richesses du passé, l'association du Pays d'Art et d'Histoire, prépare celles du futur. ■

RENCONTRE

Notre rencontre de ce mois-ci ne sera pas avec une personne, mais avec une association. Le comité des fêtes célèbre ses 30 ans de bons et loyaux plaisirs.

Mai 68 : La France s'embrase pour changer le monde. A Mouthiers, la poudre se fait entendre par le premier feu d'artifice, du tout nouveau comité des fêtes. Peu avant, Gilles Ploquin, à l'époque maire délégué, avait demandé à Yvon Rivet, un nouveau sur la commune, de créer cette association. **Auparavant, la frairie était organisée par l'usine Laroche**. Cette première manifestation sera suivie de nombreuses autres.

En 69, la frairie des vendanges est organisée avec un festival de musique.

Plus tard, les **courses de lévriers** marqueront la mémoire des Monastériens, comme les **expos artisanales** "Ah ça, c'était quelque chose!"

Pendant 2 ans, Gérard Ganne sera à l'initiative des **soirées "Connaissance du Monde"**.

Le bicentenaire de la Révolution a été commémoré sous le règne de Patrick Vinsonnaud.

Le méchoui de la dernière frairie de Pentecôte laisse un bon souvenir à Didier Pougeard. Mais il ne faudrait pas oublier les **ball-trapps**, qui ont été arrêtés, qui sont revenus ou les **2 spectacles Tamerlan et Gargantua**, (avec la Mairie et la MJC), les **courses de voitures avec les Fadas** ou les **fêtes multisports**, (bien avant la reprise de l'idée par un gouvernement...).

A regarder le cahier de mémoire tenu scrupuleusement à jour depuis 85 par Serge Caplot, c'est impressionnant tout ce qu'on a organisé, se réjouit Patrick Vinsonnaud. Ce qui fait d'autant plus regretter à Yvon Rivet qu'après son départ les archives précédentes aient été la proie de souris voraces.

Il rit pourtant encore de ce bal gratuit du 11 novembre au restaurant de la gare : il y avait tant de monde qu'on ne pouvait sortir que par les fenêtres ! Pour faire un peu d'argent, une tombola avait été prévue : les billets ont tous été vendus, puis les souches, et enfin les lots eux-mêmes. Faute de boisson, le bar servait à la fin des menthes à l'eau. Il fallait une dose d'innocence pour "organiser" des manifestations comme ça. La réglementation était moins tatillonne. Et la population participait plus facilement.

Rien à voir avec le thé dansant de l'an passé : aucune entrée payante. C'est comme ça. Le comité des fêtes c'est aussi une école de modestie. Il faut toujours inventer des activités nouvelles, chercher à améliorer. "On a été très agréablement surpris de la fréquentation au feu d'artifice lorsque nous l'avons tiré le dimanche soir à la place du lundi soir. Ce n'était pas un grand changement, mais il correspondait à un besoin", estime Didier Pougeard.



30 ANS ET 5 PRÉSIDENTS

- 68-77 : Yvon Rivet
- 77-84 : Roger Brégeas
- 84-86 : Gérard Ganne
- 86-92 : Patrick Vinsonnaud
- 92-98 : Didier Pougeard

Les différents présidents sont unanimes : On vient au comité des fêtes pour le plaisir. Le plaisir de la fête, tout simplement. Le plaisir de se rencontrer ; au comité des fêtes, on a toujours retrouvé des "anciens" et des "nouveaux" de Mouthiers. Roger Brégeas se souvient des réunions de préparation, qui duraient bien après minuit, pour le plaisir d'être ensemble. Pour le plaisir de créer, d'organiser une manifestation. Ce n'est pas négligeable quand, au travail, on nous prend pour un simple exécutant. Le travail, ou au contraire le chômage, l'individualisme... le comité des fêtes connaît.

Aujourd'hui, c'est moins facile. Certains ne participent pas parce qu'ils ne veulent pas rentrer trop tard. Ce n'est pas pour déplaire aux épouses qui, trop souvent, se sentaient oubliées, mais devaient retrousser les manches et faire le secrétariat ou préparer dans l'ombre une bonne partie des manifestations décidées par les maris ! L'équipe actuelle de 7 ou 8 membres est trop restreinte pour réaliser tous les projets. Mais le comité a déjà connu une période comparable du temps de Roger Brégeas.

Pourtant, le programme de l'année ne paraît pas trop allégé : 8 manifestations prévues pour 98, sans compter les activités avec d'autres, les coups de mains aux autres associations de la commune ou au-delà.

Pour fêter ses 30 ans, le comité des fêtes a invité ceux qui ont participé à son histoire, sa réussite, autour d'un repas le 7 février. Une bonne centaine de familles sont concernées. Histoire de passer une bonne soirée, à se rappeler ces moments de complicité, de surprise, d'amitié.

En attendant la 30^{ème} frairie de Pentecôte, où la poudre d'artifice sautera encore plus haut, comme un super gâteau d'anniversaire.

En attendant les nouveaux membres, anciens et nouveaux habitants de Mouthiers, pour toujours renouveler le comité, parce qu'à Mouthiers on voudra toujours se rassembler et rire. ■

MJC ET CENTRE SOCIAL INFOS

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de février
du 23 février au 4 mars

LA BANDE DESSINÉE AU CARNAVAL



- Activités manuelles
- Déguisements
- Masques
- Activités sportives à la base des Glamots



DANSE CONTEMPORAINE

GRUPE DE CREATION CHOREGRAPHIQUE AMATEUR
COMPAGNIE AURORE LENOIR
avec Marlène KOFF, chorégraphe professionnelle

- Public concerné : Adolescents - Adultes
- Niveau de danse : moyen ou avancé
- Objectif : Création d'un spectacle en juin avec 3 représentations
Ecriture chorégraphique de base - Improvisation à thèmes - Possibilité de "soli"
- Lieu : Angoulême - Mouthiers
- Coût : 1 000 F
(possibilité de paiement en plusieurs chèques à donner à l'inscription définitive avant le 31 janvier)

Un minimum de 8 participants est nécessaire.

- Date de répétitions :
3 week ends et 2 jours

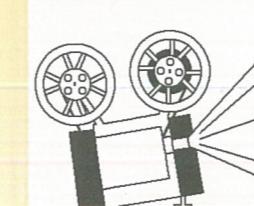
14 et 15 février de 10 h à 17 h
21 et 22 mars " "
4 et 5 avril " "
26 avril " "
16 mai " "

- Renseignements
Renseignements administratifs - Inscriptions :
MJC Mouthiers 05 45 67 84 38
- Renseignements artistiques :
Compagnie KAOS 05 45 94 81 56

MJC MJC MJC MJC

Jules Berry

CINEMA..... MJC MJC MJC MJC



WALT DISNEY
DESSIN ANIMÉ

HERCULE
JEUDI 5 FÉVRIER
À 20 H 45

EXPOSITION



Denis MOUSSET
PEINTURE

du 13/02/98 au 1/03/98

LE CERCLE DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés a tenu son assemblée générale ordinaire, samedi 10 janvier à son local, en présence de Madame le Maire, de Madame PORTE, Maire adjoint, de Messieurs PORTE et DISCOUR. Nous les remercions très vivement de leur présence et de leur sympathie. Précieux encouragement aussi aux 70 participants, adhérents du Cercle. Cela représente à peu près 73% de nos effectifs, ce qui est une fort belle proportion. Merci donc à tous.

Sur l'invitation de la Présidente, Mme SELLER, secrétaire et Mme BOURDEAU, Vice Présidente, présentent, l'une le rapport d'activités, l'autre les projets pour 1998. Pour ces derniers, on note une nouveauté concernant les voyages d'une journée : souhaitant satisfaire le plus possible les désirs des candidats au voyage, nous voulons, cette année recueillir leurs goûts et leurs idées. Mais comme il ne faut pas que cela reste un voeu pieux, la Présidente précise : « Il est bien entendu que tous ceux qui ont une proposition à présenter la noteront sur un papier qu'ils remettront à moi-même le jour de notre repas d'amitié le 15 février. Que chacun y pense ». Bien sûr il faudra choisir. Ce sera fait avec le plus grand souci d'équité. Mme PERIN conclut : « Soyez aussi des missionnaires de votre Cercle : aimez-le, faites-le aimer ».

M. SELLER, notre dévoué et si consciencieux trésorier présente ensuite le rapport financier qui fait apparaître une gestion saine et équilibré ainsi que le précisera M. GUILLOTEAU, membre de l'assemblée générale et désigné par elle comme vérificateur aux comptes.

L'ensemble des rapports est ensuite approuvé à l'unanimité. Présentation est faite du jeu « La Charente en questions » conçu et réalisé par des clubs membres, comme nous le sommes nous-mêmes, de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux : la « Voix des Aînés ». C'est un jeu de questions destiné à promouvoir une meilleure connaissance de la Charente (son histoire, sa littérature, ses coutumes...). Ce jeu connaît déjà un succès appréciable auprès des librairies, de l'Office du Tourisme, des historiens locaux, du Conseil général, ...

Madame le Maire a la grande gentillesse de nous en offrir un exemplaire, ce dont nous la remercions infiniment. C'est elle aussi qui clôture cette 27^{ème} assemblée générale, par un petit mot aussi chaleureux qu'encourageant.



L'Assemblée Générale du Cercle des Aînés

RAPPEL DE QUELQUES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

- La section « Chiffres et Lettres » fonctionne tous les vendredis après-midi dans le petit salon du Foyer Résidence.
- Activité gratuite.
- Les séances d'activation de la mémoire :
2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 15 h à 16 h.
- Prix : 20 F par séance ou 80 F par trimestre.

LE DÉJEUNER D'AMITIÉ
15 février 1998 à la salle polyvalente à midi.
S'inscrire comme d'habitude
auprès de Mme SELLER.

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres : Février 98

Jour	Organisateur	RV à Mouthiers Place de la Gare	Lieu de la randonnée	Point de départ	Heure	Nb de km
Di. 1 fév.	G. DREAN	13 h 30	Chazelle	Stade	14 h	12
Di. 15 fév.	J. MAYOUX	8 h 30	Pranzac	Place Lanterne des Morts	9 h 30	
Di. 1 mars	J-C POUPART	13 H 30	La Tourette (La Couronne)	Centre équestre	14 h	12



SCM LOTO DU FOOTBALL

SAMEDI 21 FEVRIER A 20 H 30

SALLE DES FÊTES DE MOUTHIERS

NOMBREUX LOTS DE VALEURS

Chaîne HIFI, magnétoscope, Micro ondes, Service vaisselle, 2 jambons, Radio-réveil, Téléphone sans fil, Survêtements, Blouson cuir, Couettes, Paniers garnis, ...

PARTIE SURPRISE & UNE PARTIE GRATUITE ENFANTS

1 Carton : 20 F - 3 Cartons : 50 F - 8 Cartons : 100 F

BUVETTE - GÂTEAUX - CRÊPES

Les Echos

LE MOT DU PRÉSIDENT

Après les fêtes de Noël et une bonne coupure, notre club est prêt à repartir pour de nouvelles aventures. Chacun aura trouvé, j'en suis sûr la motivation nécessaire pour réussir. A toutes les familles du club, ainsi qu'à toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous sont proches, le club et moi-même souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé.

LES DATES A RETENIR :

- Samedi 21 février à 20 h 30 à la salle polyvalente de Moutiers, notre traditionnel loto. Venez nombreux en famille.
- Dimanche 22 février le club offrira l'entrée gratuite du stade à tous les monastériens sur présentation du petit coupon ci-dessous.

Les éducateurs du club se sont vus offrir pour leur Noël une superbe parka des mains de leur président, en récompense de leur dévouement. Chez les jeunes, les galettes ont été dégustées par les différentes équipes. De plus, les Benjamins ont passé une journée inoubliable à Angoulême à la veille des fêtes : repas, cinéma et « football de rue ».

REMERCIEMENTS : Le club tient à remercier les commerçants qui nous ont fait l'amitié de nous offrir un panneau sur le stade, pour une période de 3 ans panneau compris (1 500 F). Avis aux amateurs. Participants : Electricité Stéphane MESLIER, LME Outils du Bâtiment (La Couronne), Chaussures DEDIEU, METAMORPHOSE Coiffure, Garage de la BOËME, AZUR Assurances Cécile FORGERON, ADIA Travail Temporaire (Angoulême), LECLERC Vêtements Pierre DESVAGES (Angoulême), CREDIT MUTUEL (La Couronne).

Notre club a encore certaines lacunes, mais nous travaillons d'arrache pied pour les combler. N'oublions pas que nous sommes repartis, il y a de cela un dizaine d'années, avec seulement une vingtaine de joueurs ; alors... Signalons que trois jeunes ont été retenus pour l'Opération Guérin : Eric LECARDONNEL, Gaylord et Terry BASLAND.

Nous finirons en remerciant particulièrement David pour le travail d'entretien du stade et la disponibilité de France qui assure bénévolement le bon fonctionnement du Club House, ainsi que les parents qui accompagnent les enfants le samedi.

Le Bureau

AGENDA	A	B	C
8 fév.	Nersac - SCM *		
15 fév.	St Angeau/SCM	Barret/SCM	SCM / ST Aulais
22 fév.	SCM/Confolens	SCM/La Couronne	Barbezieux/SCM
8 mars	Puymoyen/SCM	Montmoreau/SCM	SCM/Jurignac

* Match de Coupe de la Charente

ENTREE GRATUITE
avec ce BON

SCM FOOT DIMANCHE 22 FEVRIER SCM FOOT
SCM B / La Couronne : 13 h 15
SCM A / Confolens : 15 h

Sur votre agenda...

• FEVRIER

- 1 : Randonnées pédestres
- 7 : Soirée Anniversaire 30 ans Comité des Fêtes
- 8 : Karaoké des Parents d'élèves
- 14 : Loto du Football
- 15 : Repas de l'amitié Cercle des Aînés
- 15 : Randonnée pédestre
- 28 : Concours belote Comité des Fêtes

• MARS

- 1 : Repas des Chasseurs
- 7 & 8 : 9^{ème} Boucle de la Boëme - VTT
- 14 : Soirée Cabaret ADMR
- 14 : Don du Sang Mouthiers
- 15 : Randonnée pédestre
- 21 : CARNAVAL
- 27 : Premier Anniversaire Cercle des Aînés
- 29 : Randonnée pédestre

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire,
57, rue de la Boëme, sera ouvert
le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

PROCHAINES DATES D'OUVERTURE
SAMEDI 7 ET LUNDI 16 JANVIER

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE FEVRIER

Du samedi 31 à 14 h au lundi 2 à 7 h :
Dr COMUZZI - ☎ 05 45 66 42 95

Du samedi 7 à 14 h au lundi 9 à 7 h :
Dr MISCHO - ☎ 05 45 91 23 24

Du samedi 14 à 14 h au lundi 16 à 7 h :
Dr CORBEL - ☎ 05 45 90 59 00

Du samedi 21 à 14 h au lundi 23 à 7 h :
Dr DELAGE - ☎ 05 45 91 42 25

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 31 décembre 1997 : Corentin LEPRAT
- Le 31 décembre 1997 : Romain RIFF
- Le 15 janvier 1998 : Lucas FOUGERAT

Mariage

- Roland EHRET et Marylène MICHAUD - *Chez Grenet*

Décès

- Le 31 décembre 1997 : Julia NEET, Veuve TAMAGNA
FPA La Chauveterie

HORizontalement

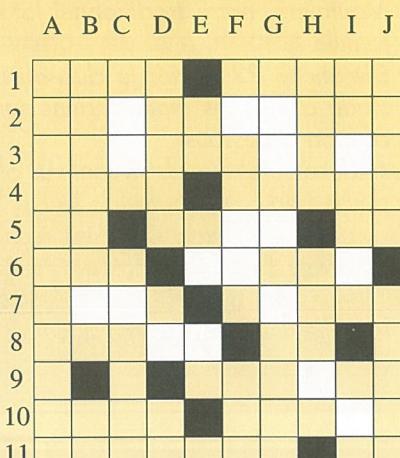
- 1 - Mit sur un plateau - Système de détection.
- 2 - Prêche la bonne nouvelle.
- 3 - A peut-être trop séjourné à la centrale ?.
- 4 - Mèches - Blanchi par la vieillesse.
- 5 - Molybdène - Est spumante ! - En Bourgogne.
- 6 - Salle de séjour pour lo - Chérie.
- 7 - Prépare le piège - Faisant confiance (Se).
- 8 - Fini souvent à la corbeille - Etain.
- 9 - A souvent peur du trou.
- 10 - Célèbre objet de ressentiment - Fit le poids.
- 11 - Excites - Dans.

VERTicalement

- A. - N'incite pas au dialogue.
- B. - Pfff !... partis ! - Vague personnel.
- C. - Prénom d'un président - De quoi donner sa langue au chat.
- D. - Mit du pastis - Cube - Erbium.
- E. - S'occupe des GM - Possessif - Coups de baguette.
- F. - Ne reste pas sans effet - Tourne dans la gorge.
- G. - Changeaient leur ferraille pour de l'or.
- H. - Enoncé - Ancien président portugais.
- I. - Concerne les ânes - Vieil indien.
- J. - Façon de dire non - Mauvais souverain.

Les Mots Croisés de J-P B.

Problème N° 50



SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

Le prochain
bulletin

IL paraîtra début mars. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 février. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.

SOLUTION DU PROBLEME N° 49

HORizontalement

- 1 - EMPRUNTEUR.
- 2 - EU, EUX.
- 3 - SANDOWS.
- 4 - ANNECY, BOA.
- 5 - NEY, ROLE.
- 6 - GM, PERONES.
- 7 - LIDO, KG, NE.
- 8 - AQUITAIN.
- 9 - NUCLEIQUES.
- 10 - TE, SUITE.
- 11 - ESPEREE, AS.

VERTicalement

- A - ENSANGLANTE.
- B - ANEMIQUES.
- C - PENNY, DUC.
- D - RUDE, POILUE.
- E - OCRE, TE.
- F - NEW-YORKAISE.
- G - TUS, LOGIQUES.
- H - EX, BEN, NUI.
- I - DO, EN, ETA.
- J - REPASSEUSES.